

AUTOROUTE A 355 - GRAND CONTOURNEMENT OUEST DE STRASBOURG

ENQUETE PUBLIQUE DU 1^{ER} JUIN 2006 AU 13 JUILLET 2006

CE DOCUMENT PRÉSENTE, DE MANIÈRE VOLONTAIREMENT SYNTHÉTIQUE, LES ÉLÉMENTS CLÉS POUR COMPRENDRE LE PROJET DE GRAND CONTOURNEMENT OUEST DE STRASBOURG AINSI QUE LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE.

POURQUOI UN PROJET DE NOUVELLE AUTOROUTE ?

L'Alsace, une région dynamique

Avec 400 habitants au km² dans la plaine, contre 100 habitants/km² en moyenne nationale, l'Alsace est **une des régions les plus densément peuplées** de France.

Les **activités sont de plus en plus réparties sur le territoire**, les agglomérations se desserrant, avec un dynamisme marqué de l'axe rhénan (nouveaux pôles sur Mommenheim, Drusenheim-Herrlisheim, renforcement des pôles de Molsheim, Obernai, Sélestat).

Les déplacements entre la CUS et les autres secteurs sont de plus en plus importants sur l'ensemble **des migrations domicile-travail** liées à Strasbourg (31 % en 1999), avec également un développement des échanges entre les autres secteurs périphériques (en moyenne 500 à 1 000 déplacements/jour).

Un axe autoroutier Nord-Sud stratégique mais encore inachevé



C'est un axe qui s'inscrit dans des relations européennes dynamiques entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud à travers les Alpes. Il concentre **des trafics locaux et des trafics de transit**.

Conçu pour servir le développement local alsacien, il s'est construit très progressivement et reste constitué de **sections sans péage et non régulées** (RN83 entre Colmar et Sélestat **non autoroutière**, sections **très urbaines** à Strasbourg).

Depuis 2000, il assure de plus la fonction de contournement du massif vosgien.

D'importantes problématiques de déplacements au droit de Strasbourg

L'autoroute A 35/Rocade Ouest, qui passe à proximité de Strasbourg, est **l'une des voies les plus chargées de France** :

- elle dessert de manière très fine l'agglomération avec de nombreux échangeurs, générant des difficultés d'entrecroisements entre les différents flux ;
- elle a accueilli des reports de trafic importants liés à la piétonisation du centre ville de Strasbourg et dans une moindre mesure au développement du tramway, au bénéfice du réseau urbain.

L'A 35/Rocade Ouest supporte aujourd'hui **170 000 véhicules/jour en moyenne annuelle** et 200 000 véhicules/jour pendant 50 jours/an. La saturation **ne cesse de s'aggraver** et provoque encombrements, accidents, pertes de temps, nuisances sonores et pollution de l'air, sans aucun itinéraire alternatif.



L'A355 - Grand Contournement Ouest de Strasbourg a pour rôle **d'assurer la continuité autoroutière** entre le Sud et le Nord de Strasbourg. Le projet permettrait de **capter près de 40 000 véhicules/jour** en 2020, au bénéfice de l'A 35, du réseau secondaire et du réseau urbain, l'effet sur l'A 35 et ses riverains étant amplifié par le programme de requalification de l'A35 (réorganisation des entrées/sorties, limitations de vitesse, etc.).

Le projet de Grand Contournement Ouest de Strasbourg s'envisage en **complémentarité avec les projets de transport en commun** en étoile à partir de Strasbourg (notamment extensions du tramway, tram-train Strasbourg-Bruche-Piémont des Vosges, transport routier guidé sur la RN4).

LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU PROJET

24 km d'autoroute à 2 x 2 voies, soit 3 km de moins qu'avec le passage par Strasbourg

Le projet de Grand Contournement Ouest de Strasbourg prévoit de **relier l'A 4** au Nord (à hauteur de Vendenheim) **et la jonction A 35/A 352** au Sud (à hauteur de Duttlenheim). Le nombre d'**échangeurs** est volontairement **réduit** pour limiter de nouvelles urbanisations et se concentrer sur la desserte des grands pôles : au Nord, un nœud autoroutier avec l'A 4 et l'A 35 à Vendenheim ouvrant sur les secteurs de Herrlisheim-Drusenheim ou de Mommenheim-Brumath, à l'Ouest un échangeur avec la RN4 ouvrant sur les secteurs ouest de Strasbourg et ses grands équipements tels que le Zenith mais aussi sur la gare (futur TGV), au Sud un échangeur près de Duppigheim pour la desserte de la Zone d'Activité de la Plaine de la Bruche et l'aéroport et enfin un nœud autoroutier avec l'A 352, l'A35 et la VRPV ouvrant vers tous les secteurs sud (Molsheim, Sélestat, Port de Strasbourg).

Il est également prévu **1 aire de service** et **1 barrière de péage**.

La nouvelle infrastructure aurait **un statut autoroutier** et prendrait le nom d'**A 355**.

de l'air seront mises en œuvre. La **tranchée couverte** à Vendenheim aura un effet positif sur ce sujet. Des plantations de **haies** épaisses "en rideau" seront réalisées dans les emprises du projet sur quelques secteurs limités.

Le bruit

La **tranchée couverte** de Vendenheim permettra de préserver les riverains du bruit. Plus de **9 000 m² d'écrans et des merlons paysagers** seront installés le long du projet, complétés par quelques isolations de façades sur ces secteurs et dans la traversée de la zone industrielle de la Bruche.

L'agriculture

Les **chemins agricoles** coupés par le projet seront rétablis par des **ouvrages de 7 m** de largeur et de **4,5 m** de hauteur, permettant le passage des engins agricoles et positionnés de manière à limiter les allongements de parcours excessifs.

Les opérations **d'aménagement foncier** et les **travaux connexes** seront à la charge du projet. Les zones de **vergers de petit parcellaire** seront **exclues** des aménagements fonciers.

Les milieux naturels

La **vallée de la Bruche** fera l'objet d'un traitement spécifique avec le franchissement par un **viaduc** d'environ 470 m garantissant **transparence hydraulique** et limitation des impacts sur la **forêt alluviale** et les **prairies humides**.

Trois ouvrages spéciaux, dits "ponts verts" ou "Eco-ponts" (végétalisés), destinés à l'exploitation des vergers, à la promenade, au passage de la faune et à l'agriculture sont prévus : sur la côte de la Bruche, dans les vergers de Breuschwickersheim et de Berstett. Des ouvrages spécifi-

LE COUT ET LE FINANCEMENT

Le coût

La dépense totale prévisible pour la réalisation du Grand Contournement Ouest de Strasbourg est de l'ordre de **355 millions d'euros** (aux conditions économiques de mi-2006).

Le financement

Le projet sera **concédé** à un opérateur privé (ou concessionnaire), chargé de la responsabilité du financement, de la conception, des acquisitions foncières, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de la nouvelle infrastructure. Le concessionnaire se rémunérera par le biais d'un **péage**. Le recours à la concession est un moyen permettant à la fois **une réalisation rapide** de l'infrastructure, **un impact limité** voire nul sur **les finances publiques** et une **limitation de l'appel de trafic**, notamment du trafic de poids lourds.

ques pour les déplacements de la petite faune seront également mis en place **tous les 300 mètres environ**.

L'ensemble du projet sera clôturé pour éviter l'intrusion de la faune.

Des mesures seront prises pour **les espèces protégées** : un « plan Hamster » sera mis en œuvre sur 5 ans reconductible pour limiter et compenser l'impact du projet sur les populations du Grand Hamster, des plantations de saules têtards seront réalisées pour créer un milieu favorable à l'Osmoderme, une dépression humide permettra la transplantation éventuelle du jonc fleuri.

Le patrimoine

Le **moulin de Kolbsheim** sera préservé et intégré au concours architectural et paysager du viaduc de la Bruche et de ses abords qui assurera la plus grande discrétion du projet dans ce secteur.

Les mesures en faveur de l'environnement et de la préservation du cadre de vie des populations représentent plus de **90 millions d'euros** soit près de **25 % du coût du projet** (notamment plus de 45 millions d'euros pour la tranchée de Vendenheim et le viaduc de la Bruche).



L'Osmoderme

Le jonc fleuri

LE CALENDRIER DU PROJET



QU'EST-CE QUE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

L'enquête publique permet à la population de s'informer et d'exprimer ses avis et ses remarques sur le projet. Tout citoyen peut y prendre part, en se rendant dans les mairies des communes concernées pour :

- consulter le dossier d'enquête ;
- consigner ses remarques dans le registre ;
- s'adresser à la commission d'enquête dans le cadre de ses permanences.

Nommée par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, la commission d'enquête est une instance indépendante qui organise l'enquête publique. Elle est composée de 3 membres : Mme Elisabeth Spielmann, présidente et de MM. Jean Delobbe et Jean-Paul Denis.

Le public peut aussi adresser ses observations par courrier à la Présidente de la commission d'enquête (avec la mention "Enquête GCO") en mairie de Brumath, 4, rue Jacques-Kablé, 67170 Brumath, siège de l'enquête publique.

L'enquête publique sur le Grand Contournement Ouest de Strasbourg porte à la fois sur l'utilité publique des travaux et des acquisitions nécessaires à la réalisation du projet et sur la mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols des communes de Vendenheim, Eckwersheim, Berstett, Lampertheim, Pfettisheim, Pfulgriesheim, Griesheim-sur-Souffel, Dingsheim, Stutzheim-Offenheim, Hurtigheim, Ittenheim, Achenheim, Osthoffen, Ernolsheim-sur-Bruche, Kolbsheim, Duppigheim, Duttlenheim, Geudertheim.

LE DOSSIER D'ENQUÊTE

Il met à disposition du public les résultats des études et comprend l'ensemble des caractéristiques de l'opération. Il s'articule comme suit :

Pièce A : Objet de l'enquête (informations juridiques et administratives)

Pièce B : Plan de situation

Pièce C : Notice

Pièce D : Evaluation économique et sociale

Pièce E : Etude d'impact (environnement et cadre de vie)

Pièce F : Dossier de cartes, plans et perspectives

Pièce G : Mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme

Le dossier d'enquête est également consultable sur Internet : www.gco-strasbourg.org

Le maître d'ouvrage du projet

La Direction Régionale de l'Équipement Alsace est maître d'ouvrage du projet de Grand Contournement Ouest de Strasbourg (par délégation de la Direction Générale des Routes du Ministère des Transports). Elle pilote à ce titre les études sur le projet, la concertation avec les communes concernées, et a piloté la consultation publique, ouverte aux citoyens, qui s'est tenue au printemps 2003.



Ce document est édité par :

la Direction Régionale de l'Équipement Alsace

5, rue du Général-Frère BP 1005/F

67070 Strasbourg Cedex

Conception/Réalisation :

Menscom – ReCréation.

Crédits photos : DRE Alsace et bureaux d'études prestataires.

Impression : Kocher, Rosheim,

6 000 exemplaires.

Juin 2006.

COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Le dossier d'utilité publique du projet ainsi que les dossiers de mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols sont consultables dans les mairies des communes mentionnées ci-dessous, ainsi qu'en mairie de Molsheim, aux heures habituelles d'ouverture.

Les membres de la commission d'enquête accueilleront le public lors de leurs permanences, qui se tiendront aux dates suivantes dans les mairies de :

Achenheim

Mercredi 14 juin 2006, 10 h à 12 h

Berstett

Vendredi 2 juin 2006, 14 h à 16 h

Breuschwickersheim

Mercredi 14 juin 2006, 14 h à 16 h

Mercredi 28 juin 2006, 10 h à 12 h

Brumath

Mercredi 12 juillet 2006, 10 h à 12 h

Dingsheim

Vendredi 7 juillet 2006, 14 h à 16 h

Duppigheim

Vendredi 23 juin 2006, 10 h à 12 h

Duttlenheim

Vendredi 23 juin 2006, 10 h à 12 h

Mercredi 28 juin 2006, 14 h à 16 h

Eckwersheim

Vendredi 2 juin 2006, 10 h à 12 h

Vendredi 7 juillet 2006, 10 h à 12 h

Ernolsheim-sur-Bruche

Mercredi 14 juin 2006, 14 h à 16 h

Mercredi 28 juin 2006, 10 h à 12 h

Geudertheim

Mercredi 12 juillet 2006, 14 h à 16 h

Griesheim-sur-Souffel

Mercredi 7 juin 2006, 10 h à 12 h

Hoerd

Mercredi 12 juillet 2006, 14 h à 16 h

Hurtigheim

Mercredi 7 juin 2006, 14 h à 16 h

Innenheim

Mercredi 28 juin 2006, 14 h à 16 h

Ittenheim

Mercredi 14 juin 2006, 10 h à 12 h

Mercredi 28 juin 2006, 10 h à 12 h

Kolbsheim

Vendredi 23 juin 2006, 10 h à 12 h

Mercredi 28 juin 2006, 14 h à 16 h

Lampertheim

Vendredi 7 juillet 2006, 14 h à 16 h

Oberschaeffolsheim

Mercredi 14 juin 2006, 10 h à 12 h

Osthoffen

Mercredi 14 juin 2006, 14 h à 16 h

Pfettisheim

Vendredi 2 juin 2006, 14 h à 16 h

Pfulgriesheim

Mercredi 7 juin 2006, 10 h à 12 h

Reichstett

Mercredi 12 juillet 2006, 14 h à 16 h

Stutzheim-Offenheim

Mercredi 7 juin 2006, 14 h à 16 h

Vendenheim

Vendredi 2 juin 2006, 10 h à 12 h

Vendredi 7 juillet 2006, 14 h à 16 h

Truchtersheim

Mercredi 12 juillet 2006, 10 h à 12 h

Centre administratif de la Communauté urbaine de Strasbourg

Vendredi 23 juin 2006, 14 h à 16 h